



HIRAM

Habitat

PETIT GUIDE POUR VISSEUR UN
PARQUET MASSIF OU CONTRECOLLÉ

Sommaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1** 1.1 Le bois, un produit naturel

PRÉPARATION DU CHANTIER

- 2**

VISSEUR LE PARQUET

- 3** 3.1. Chauffage au sol intégré au support

Informations générales sur

1 les parquets

LE BOIS, UN PRODUIT NATUREL

1.1

Les parquets Hiram en bois massif et contrecollé sont d'authentiques produits naturels, fabriqués dans une matière première noble, issue des forêts de notre région.

Les conditions préalables à chaque projet de construction étant différentes, nous vous recommandons de confier la préparation du support et la pose de nos parquets grands formats à des professionnels expérimentés.

La condition la plus importante à respecter lors de la pose d'un parquet en bois est la constance, dans la mesure du possible, du climat dans vos intérieurs. De légères variations pourront bien sûr survenir selon les saisons. Mais le bois est un matériau hygroscopique, respirant. C'est-à-dire que lorsque l'humidité augmente, le bois absorbe l'eau qui se trouve dans l'air environnant (il gonfle). A l'inverse, lorsque le taux d'humidité baisse, le bois rend l'eau (et la matière s'amenuise). Nos parquets sont habituellement livrés avec une humidité résiduelle de 8 à 10 %. Par conséquent, il serait préférable que l'humidité ambiante oscille toute l'année entre 40 et 60 %. Plus le taux d'humidité varie brutalement et fortement, plus le bois travaille. Cela peut causer des fissures ou des déformations à la surface de votre sol.

Pendant les mois les plus froids, l'usage du chauffage entraîne une baisse d'humidité ambiante. Le bois « rend » alors l'eau qu'il a pu emmagasiner. Le parquet compense ainsi le climat ambiant et, même lorsqu'il a correctement été installé, des fentes peuvent apparaître à la jonction des lames. Généralement, ces fentes se referment, au plus tard en été, lorsque le bois absorbe de nouveau l'humidité qui augmente (puisque le chauffage est éteint) et gonfle.

S'il devait subsister des doutes quant aux variations du climat sous votre toit, l'acquisition d'un hygromètre peut être utile pour mesurer l'humidité et la température. Ces précautions permettent de savoir si des mesures sont nécessaires, afin d'améliorer les conditions climatiques de votre domicile.

Préparation

2 du chantier



L'humidité ambiante doit donc être constamment comprise entre 35 et 65 %. Cela correspond à une température recommandée de 18 à 25° C dans la pièce. Une fois ces conditions remplies, les lames de parquet peuvent être livrées et entreposées dans les pièces où elles seront installées, afin de s'acclimater (48h minimum).

Les travaux doivent être terminés : la surface des supports doit être plane, propre et sèche, en particulier les chapes de béton. Si d'autres travaux doivent encore être réalisés là où le parquet va être posé, il faudra absolument le protéger une fois installé.

Dans les bâtiments neufs en particulier, il est important de contrôler l'humidité résiduelle du support (chape de béton ou anhydrite). Des erreurs sont régulièrement commises lors de la vérification, il n'est pas rare que la mesure soit erronée et le séchage incomplet. Cela peut retarder l'agenda de vos travaux de plusieurs mois, ou plus tard abîmer le parquet installé. Dans les deux cas, cela peut s'avérer coûteux. Faites bien attention à ce que la chape ait le temps de sécher correctement. Dans le doute, et selon la nature du support, vous pouvez ajouter un apprêt en résine époxy ou un pare-humidité du même genre.

Sur le béton, et particulièrement sur le ciment lorsqu'il n'y a pas de chauffage au sol, l'humidité résiduelle doit être de maximum 2 CM (mesure de l'humidité au carbure de calcium). Si le support est en béton ou en ciment, avec un chauffage au sol, elle doit être de maximum 1,8 CM. Si le support est une chape anhydrite sans chauffage au sol, pas plus de 0,5 CM. Avec chauffage au sol : pas plus de 0,3 CM. Si le support est un panneau de bois (une dalle OSB), l'humidité résiduelle doit être comprise entre 8 et 10 %. S'il est constitué de solives, maximum 10-12 %. Il est par ailleurs recommandé d'installer sur votre dalle un film en polyéthylène de 0,2 millimètre d'épaisseur.

Avant de passer commande, vous devez mesurer vos pièces en détail, surtout si vous souhaitez des lames de parquet de longueurs fixes (de la longueur de la pièce). Idéalement, ces mesures peuvent être réalisées à l'aide d'un télémètre laser. Nos parquets sont généralement produits dans des dimensions de 50 centimètres d'intervalle. Arrivées sur le chantier, les lames doivent être directement amenées à l'intérieur du bâtiment. Un stockage à l'air libre peut entraîner une forte absorption d'humidité par le bois.

Le support du parquet doit être préparé selon la norme allemande pour l'exécution des travaux en bâtiment DIN 18356. Il doit être entre autres résistant aux chocs et à la dilatation, exempt de fissure, de la surface adéquate, durablement sec, plat, propre, sans couche intermédiaire entre lui et le parquet et sans résidu de finition (de ponçage par exemple). Il faut évaluer la porosité et l'adhérence de la surface. La teneur en humidité et la capacité d'absorption des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium (anhydrite) doivent également l'être, comme la température et l'humidité ambiante, ainsi que la température du support.

Suite du 2. « Préparation du chantier »

Lors des préparatifs, il est important de s'assurer que le support soit prêt à être recouvert. Pour cela, voyez les conditions détaillées ci-dessus. Selon l'état du support, un traitement mécanique est peut-être nécessaire (pour brosser, décapier, aspirer, poncer, affuter, fraiser, grenailler...). Les fissures et les fentes, hormis les joints de dilatation et d'autres impératifs de construction, sont à obturer avec de la résine de collage ou des agrafes pour chape.

Les trous et les renflements peuvent être colmatés avec un mastic solide, en quantité adaptée, ce qui permet d'assurer la planéité et la résistance aux chocs du support. La planéité devra d'ailleurs se mesurer avec une règle de maçon, et observer sur 1 mètre une différence d'1 millimètre maximum. Nous vous conseillons de laisser ces mesures et la pose du parquet aux mains d'un professionnel.

Visser le 3 parquet

Avant de commencer l'installation, les lames de parquet doivent être triées selon leur teinte, leur grain et leur veinage – dans la mesure du possible. Vous obtiendrez ainsi un ensemble harmonieux. L'intervalle entre les dernières languettes du parquet et le mur doit toujours être de 10 à 15 millimètres. Pour la pose, utilisez une cale de frappe de 1 mètre et un marteau.

Les parquets peuvent en principe être installés sur toutes les ossatures bois courantes. Nous conseillons généralement d'espacer les solives d'environ 40 ou 60 centimètres. Si l'écart venait à être plus grand, nous vous conseillons d'installer des lames de parquet plus épaisses, par exemple de 35 millimètres d'épaisseur. Pour la pose d'un parquet massif dont les lames mesurent jusqu'à 300 millimètres de largeur, les vis, au niveau des languettes, seront cachées. Pour des lames mesurant plus de 300 millimètres de largeur, nous vous conseillons de rajouter des vis sur le dessus et, en raison du mouvement du bois, de laisser un écart de 2 millimètres entre chaque lame.

Pour visser depuis le dessus, vous pouvez utiliser une mèche Forstner de 15 millimètres pour percer un trou d'environ 1 centimètre de profondeur, à environ 5 centimètres du bord. Serrez ensuite les vis et recouvrez d'un bouchon en bois et d'une colle blanche de type PVAC. Vous pouvez ensuite passer une ponceuse à bande sur le bouchon. Nous livrons bien sûr avec nos parquets les vis appropriées et les bouchons adéquats pour colmater les trous. Pour nos parquets contrecolrés, il n'est ni nécessaire de rajouter des vis sur le dessus, ni de laisser un écart entre les lames.

Pour la pose des parquets massifs, des sangles de serrage sont nécessaires pour que les lames restent en position.

SUPPORT AVEC CHAUFFAGE AU SOL INTÉGRÉ

3.1

Il est tout à fait possible de coller un de nos parquets sur un support en bois intégrant un chauffage au sol hydraulique, même si cela dessèche généralement un peu plus le bois. La chaleur produite de manière artificielle peut en effet former, sporadiquement, des fissures dans la partie centrale des planches et des petites fentes entre les lames. Selon l'isolation thermique des bâtiments, il faut surtout, en particulier dans les vieux bâtiments, installer des éléments de chauffage supplémentaires pour assurer une température homogène dans tout le domicile.

Généralement, plus la lame de parquet est épaisse, plus la chaleur a besoin de temps pour remonter et traverser le bois. Le besoin énergétique est donc plus grand pour un parquet massif que pour un parquet contrecollé. En réalité, un parquet participe à l'isolation de votre sol. Ainsi, la pose d'un parquet massif sur un chauffage au sol peut même nuire à l'efficacité de ce dernier... A titre de comparaison, cela reviendrait à construire une cloison isolante autour d'un radiateur ! Ensuite, cela entraîne donc la formation de fissures dans le bois. Le bois massif respire davantage, et, face à une chaleur produite artificiellement, va avoir tendance à former des fissures plus grosses. Le parquet contrecollé, grâce à sa constitution (une couche intermédiaire et une sous-couche en épicea), est plus stable. Le besoin énergétique n'est que légèrement plus important pour un parquet en bois massif que pour un parquet plus fin.

Nous conseillons une entente entre le chauffagiste et le parqueteur pour contrôler l'humidité du support et celle du bois. Le chauffage au sol doit être éteint au minimum deux jours avant la pose du parquet, ou la température à la surface ramenée à moins de 20° C. Six ou sept jours après l'installation, le chauffage peut être rallumé. La température de la surface du parquet ne devrait jamais dépasser 27 °C. Les variations brusques de température doivent être évitées. Veillez à garder un climat ambiant équilibré (40-60 % d'humidité, 18-25° C).